



Renouvellement carte de séjour

Par **jeff2387**, le **15/11/2012** à **17:51**

Bonjour,

Je suis étranger et je viens d'obtenir une licence professionnelle.

J'ai trouvé un CDD 3 mois dans une entreprise à paris. Lors de mon entretien d'embauche j'ai expliqué à mon chef ma situation administrative par rapport à mes papiers. Il m'a alors promis oralement qu'il me signerai en CDI. Naïf, j'ai cru et j'ai accepter ce CDD.

A la fin de ce contrat, il a refuser de renouvelé et je me retrouve à 2 semaines de la fin de validité de titre de séjour sans emploi.

Mon problème est que j'étais en situation de changement de statut (étudiant-salarié). Et la préfecture m'a dit que si je ne trouvais pas un autre patron, je ne pourrai pas avoir un titre de séjour car la procédure de changement de statu a déjà été engagé.

J'ai fait mon lycée en France et pendant toute ma scolarité j'ai été boursier de la république française. Je ne sais plus quoi faire. Mon père (étranger comme moi) et mes demi sœurs (françaises) sont tous sur le territoire français. Bref, je n'ai pas pas de famille dans mon pays d'origine.

Si je ne trouve pas un nouveau contrat de travail avant la fin de mon titre de séjour je risque de ne plus avoir des papiers.

Pouvez-vous m'aidez ?

J'arrive pas à trouver de solutions.

Merci d'avance !